

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05648 Numéro SIREN : 528 222 656 Nom ou dénomination : 8 NOVEMBRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/042655

8 NOVEMBRE

Société par actions simplifiée au capital de 480 000 Euros
Siège social : **22 Rue Edouard Aynard – 69100 VILLEURBANNE**

R.C.S. LYON 528 222 656

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2018

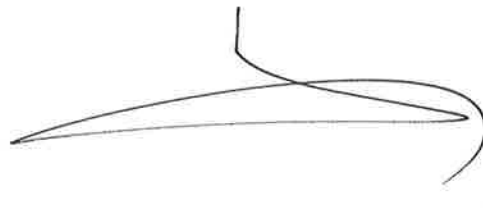
**DOCUMENTS DEPOSES AU
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LYON**

1- Bilan, compte de résultat et annexe

2- Affectation du résultat.

DOCUMENTS CERTIFIES CONFORMES,

Le Président,
M. Christophe MAYER



implid

Société d'Expertise Comptable
159 Route de Closon – 74330 POISY

Désignation de l'entreprise : 8 NOVEMBRE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2				
Adresse de l'entreprise 22 RUE EDOUARD AYNARD		Durée de l'exercice précédent* 1 2				
Numéro SIRET* 5 2 8 2 2 2 6 5 6 0 0 0 2 7		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 1 8				
		N-1 3 0 0 9 2 0 1 7				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
	Frais de développement * CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	1 050	1 050		
	Fonds commercial (1) AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	Terrains AN	AO				
	Constructions AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	4 024	7 412	8 932	
Immobilisations en cours AV	AW					
Avances et acomptes AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
	Autres participations CU	CV	1 094 521	1 094 387		
	Créances rattachées à des participations BB	BC				
	Autres titres immobilisés BD	BE				
	Prêts BF	BG				
	Autres immobilisations financières* BH	BI				
	TOTAL (II) BJ	BK	4 024	1 102 983	1 104 369	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis BR		BS				
Marchandises BT		BU				
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW				
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY				
Autres créances (3) BZ		CA	115 103	115 103	133 611	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CE				
Disponibilités CF	CG	35 063	35 063	27 199		
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	50	50	26		
TOTAL (III) CJ	CK	150 216	150 216	160 836		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	4 024	1 253 199	1 265 205	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 8 NOVEMBRE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :480.000.....)	DA	480 000	480 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	48 000	48 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	429 392	333 281	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	112 251	216 111	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	8 844	10 658	
	TOTAL (I)	DL	1 078 487	1 088 050	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	95 413	127 944	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	68 457	32 851	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 161	1 958	
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 680	14 402	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	174 712	177 155		
Ecart de conversion passif * (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 253 199	1 265 205		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	112 482	81 837	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		8 NOVEMBRE		Néant ☐ *					
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	92 483	FH		FI	92 483	92 400
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	92 483	FK		FL	92 483	92 400	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 724	5 724	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	98 211	98 128	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	11 256	11 764	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 788	3 023	
	Salaires et traitements*					FY	59 724	59 724	
	Charges sociales (10)					FZ	23 043	22 947	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	1 520	834
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4	5	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	97 336	98 298	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	875	170	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	112 135	220 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
	Total des produits financiers (V)				GP	112 135	220 000		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 001	2 581		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
	Total des charges financières (VI)				GU	2 001	2 581		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	110 134	217 419		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	111 009	217 250		

Désignation de l'entreprise : 8 NOVEMBRE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	113		24	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 814			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 927		24	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			237	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			1 769	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			2 006	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 927		1 982	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	685		844	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	212 273		318 152	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	100 022		102 041	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	112 251		216 111	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY				
		IG				
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP				
		HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC				
		RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 724		5 724	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PRODUITS SUR EXERCICE ANTERIEUR				113		
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE				1 814		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTIS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 253 199.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 92 483.33 Euros et dégageant un bénéfice de 112 251.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 050		
Installations générales agencements aménagements divers	5 442		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 094		
Emballages récupérables et divers	2 900		
TOTAL	11 436		
Autres participations	1 094 387		134
TOTAL	1 094 387		134
TOTAL GENERAL	1 106 873		134

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 050	1 050
Installations générales agencements aménagements divers			5 442	5 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 094	3 094
Emballages récupérables et divers			2 900	2 900
TOTAL			11 436	11 436
Autres participations			1 094 521	1 094 521
TOTAL			1 094 521	1 094 521
TOTAL GENERAL			1 107 007	1 107 007

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	163	1 142		1 305
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 341	378		2 719
TOTAL	2 504	1 520		4 024
TOTAL GENERAL	2 504	1 520		4 024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 142				
Matériel de bureau informatique mobilier	378				
TOTAL	1 520				
TOTAL GENERAL	1 520				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	31 897	31 897	
Taxe sur la valeur ajoutée	202	202	
Groupe et associés	83 005	83 005	
Charges constatées d'avance	50	50	
TOTAL	115 153	115 153	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	95	95		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	95 318	33 088	62 229	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 161	1 161		
Personnel et comptes rattachés	3 451	3 451		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 283	5 283		
Taxe sur la valeur ajoutée	522	522		
Autres impôts taxes et assimilés	425	425		
Groupe et associés	68 457	68 457		
TOTAL	174 712	112 482	62 229	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	32 499			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	4 800			4 800

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 161
Dettes fiscales et sociales	998
Total	2 255

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	165 000
Total	165 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 18/07/2015
 Montant initial de cette garantie : 165 000
 Montant restant dû en capital : 95 318
 Nature de la sûreté réelle : engagement du dirigeant : 130% des sommes dues

8 NOVEMBRE
Société par actions simplifiée
au capital de 480 000 euros
Siège social : 22 Rue Edouard Aynard
69100 VILLEURBANNE
528 222 656 RCS LYON

DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 JUILLET 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME DÉCISION
Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 112 251,42 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 112 251,42 euros

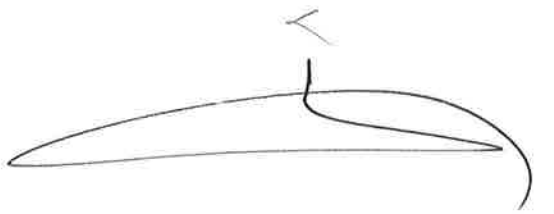
Affectation :

En totalité sur le compte « Autres réserves » 112 251,42 euros
Lequel compte serait ainsi porté de 244 392,15 euros à 356 643,57 euros.

Conformément à l'article 243 Bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 septembre 2015 : 70 000 euros, soit 14,58 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000 euros.
- Exercice clos le 30 septembre 2016 : 160 000 euros, soit 33,33 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000 euros.
- Exercice clos le 30 septembre 2017 : 120 000 euros, soit 25 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000 euros.

Certifié conforme
Le Président,
Monsieur Christophe MAYER



C1

SAS 8 NOVEMBRE

**22 rue Edouard Aynard
69100 VILLEURBANNE**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2018**

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
- Rapport	1 à 4
- Comptes annuels	5 à 12

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2018**

A l'associé unique de la société 8 NOVEMBRE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **8 NOVEMBRE SAS** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation et la dépréciation éventuelle des titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



NOVANCES

EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLEFRANCHE S/S, le 15 novembre 2018

*NOVANCES - DÉCHANT ET ASSOCIÉS
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
Laurent GILLES, Représentant légal*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 050		1 050	1 050
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	11 436	4 024	7 412	8 932
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	1 094 521		1 094 521	1 094 387
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL II		1 107 007	4 024	1 102 983	1 104 369
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES (3)				
	Clients et Comptes rattachés				
	Autres créances	115 103		115 103	133 611
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	35 063		35 063	27 199
	Charges constatées d'avance (3)	50		50	26
	TOTAL III	150 216		150 216	160 836
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 267 223	4 024	1 263 199	1 265 205

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 480 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	480 000	480 000
	RESERVES		
	Réserve légale	48 000	48 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	429 392	333 281
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	112 251	216 111
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	8 844	10 658
TOTAL I		1 078 487	1 088 050
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL II			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL III			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	95 413	127 944
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	68 457	32 851
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 161	1 958
	Dettes fiscales et sociales	9 680	14 402
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		
	TOTAL IV	174 712	177 155
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 253 199	1 265 205

NOVANCES
CERTIFICAT CONFORME
Le Commissaire aux comptes

(1) Dont à moins d'un an

112 482

81 837

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12
	France	Exportation	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens				
Production vendue de Services	92 483		92 483	92 400
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	92 483		92 483	92 400
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 724	5 724
Autres produits			4	4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			98 211	98 128
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			11 256	11 764
Impôts, taxes et versements assimilés			1 788	3 023
Salaires et traitements			59 724	59 724
Charges sociales			23 043	22 947
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 520	834
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			4	5
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			97 338	98 298
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			875	170-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 12
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	112 135	220 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	112 135	220 000
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 001	2 581
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	2 001	2 581
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	110 134	217 419
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	111 009	217 250
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	113	24
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 814	
TOTAL VII	1 927	24
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		237
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 769
TOTAL VIII		2 006
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 927	1 982-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	685	844-
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	212 273	318 152
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	100 022	102 041
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	112 251	216 111

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 253 199.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 92 483.33 Euros et dégageant un bénéfice de 112 251.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

★ NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 050		
Installations générales agencements aménagements divers	5 442		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 094		
Emballages récupérables et divers	2 900		
TOTAL	11 436		
Autres participations	1 094 387		
TOTAL	1 094 387		134
TOTAL GENERAL	1 106 873		134

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 050	1 050
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			5 442	5 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 094	3 094
Emballages récupérables et divers			2 900	2 900
TOTAL			11 436	11 436
Autres participations			1 094 521	1 094 521
TOTAL			1 094 521	1 094 521
TOTAL GENERAL			1 107 007	1 107 007

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	163	1 142		1 305
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 341	378		2 719
TOTAL	2 504	1 520		4 024
TOTAL GENERAL	2 504	1 520		4 024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 142				
Matériel de bureau informatique mobilier	378				
TOTAL	1 520				
TOTAL GENERAL	1 520				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	31 897	31 897	
Taxe sur la valeur ajoutée	202	202	
Groupe et associés	83 005	83 005	
Charges constatées d'avance	50	50	
TOTAL	115 153	115 153	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	95	95		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	95 318	33 088	62 229	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 161	1 161		
Personnel et comptes rattachés	3 451	3 451		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 283	5 283		
Taxe sur la valeur ajoutée	522	522		
Autres impôts taxes et assimilés	425	425		
Groupe et associés	68 457	68 457		
TOTAL	174 712	112 482	62 229	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	32 499			

NDVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	4 800			4 800

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 161
Dettes fiscales et sociales	998
Total	2 255

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

★ NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	165 000
Total	165 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 18/07/2015
 Montant initial de cette garantie : 165 000
 Montant restant dû en capital : 95 318
 Nature de la sûreté réelle : engagement du dirigeant : 130% des sommes dues